



NOTE

D'après des renseignements communiqués à l'O.M.S., une épidémie de **fièvre jaune** sévit au **Nigeria** depuis la fin du mois d'octobre 1986, où des cas ont été dépistés aux alentours de Makurdi, dans l'État de Benue. A la fin du mois de novembre 1986, 3 000 cas et 300 décès avaient été enregistrés dans l'État de Benue, mais des informations plus récentes font

état d'une extension de l'épidémie vers le sud, jusqu'à l'État voisin de Cross River où se seraient produits, jusqu'à présent, 160 décès supplémentaires.

Une campagne de vaccination de masse a été entreprise d'urgence par les autorités sanitaires nationales.

SITUATION EN FRANCE

MALADIES A DÉCLARATION OBLIGATOIRE SEPTEMBRE 1986

	MALADIES																						
	Typhoïde	Dysenterie Sigmoïde	Méningite à méningocoques	Brucellose	Tétanos	Tuberculose	Toxi-infection alimentaire	Hépatite virale	Teigne	Scarlatine	Rougeole	Poliomyélite	Rickettsiose	Diphthérie	Leptospirose	Lèpre	Paludisme	Tularémie	Dysenterie amibienne	Coqueluche	SIDA	Choléra	
Alsace	4	1				16				2												1	
Aquitaine	2			1		31																4	
Auvergne			4			11		1															
Bourgogne	3					24		1															
Bretagne	2	2	1		2	41	1	2									3						
Centre	1		4			40																2	
Champagne-Ardenne	2	2			2	21																	
Corse			2	2		4																	
Franche-Comté	4		1			3			1														
Ile-de-France	41	2	2			273	2	2	1								13				16	18	
Languedoc-Roussillon	3	5	3	2		10	1	2					1		1								
Limousin	3		1			1		1															
Lorraine	8	2				9		2		1													1
Midi-Pyrénées	14	1	3			15	3	18					12										
Nord-Pas-de-Calais	6	1	2	1		85	1	3															
Basse-Normandie						15		1						1			1						1
Haute-Normandie	2		3			32	1	2		2													
Pays-de-la-Loire	4		3			38									1		1						1
Picardie	4			1		16				1													
Poitou-Charentes	4				3	14	3																
Provence-Alpes-Côte d'Azur	18		11	1	2	27	1	4	1				3			1	1					18	1
Rhône-Alpes	15	3	3		1	39		5		1					1		2					1	2
TOTAL	140	19	43	8	10	765	13	44	3	7			16	1	3	1	21			2		41	23
Martinique		2				1																	
Guyane																							
La Réunion						6									4	1	1					9	
TOTAL		2				7								4	2	1				9			

LE POINT SUR...

Rapport du Centre National de Référence du Pneumocoque (1985) Dr GESLIN

Pendant l'année 1985, nous avons poursuivi et développé nos activités antérieures :

- I - Sérotypie du Pneumocoque.
- II - Relevé des sensibilités du Pneumocoque aux antibiotiques.

Ces activités (I et II), réalisées les années antérieures, se sont amplifiées et coordonnées à la demande du Ministère pour la deuxième année sous la forme d'un « Réseau de Surveillance nationale perma-

nent des infections à Pneumocoque » mis en place au début de l'année 1984 avec la collaboration du G. E. E. P.

- III - Recherche des antigènes pneumococques dans les produits pathologiques.
- IV - Constitution d'une collection complète de souches couvrant l'ensemble des 83 sérotypes pneumococques.
- V - Titrage des anticorps pneumococques par la technique ELISA.
- VI - Utilisation d'antisérums pneumococques préparés sur le lapin pour fabri-

quer des réactifs Latex pneumocoque pour la sérotypie.

SÉROTYPIE DU PNEUMOCOQUE SENSIBILITÉ DU PNEUMOCOQUE AUX ANTIBIOTIQUES

RÉSEAU DE SURVEILLANCE NATIONALE PERMANENT DES INFECTIONS A PNEUMOCOQUE

Ce réseau fait suite à un relevé annuel des souches de pneumocoques responsables

d'infections graves mis en place par le service de microbiologie du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil depuis 1977. Ces premiers relevés avaient pour but la détermination de la répartition des sérotypes en vue de l'étude de la couverture vaccinale que devait apporter le vaccin polysaccharidique.

A ces premiers correspondants, d'autres s'associent depuis 1984 pour créer le réseau de surveillance.

— Le tableau 1 donne les noms des Centres, au nombre de 22 et le nombre de souches étudiées, soit 1 206.

Tableau 1

Répartition des souches par centre

NOM CENTRE	NOMBRE DE SOUCHES	AB* ADRESSÉS, FAITS OU COMPLÉTÉS AU CENTRE DE RÉF.	AB NON FAITS
Aix-en-Provence	143	138	5
Annecy	37	36	1
Claude-Bernard	28	27	1
Bordeaux	138	135	3
Bretonneau	1	—	1
Compiègne	39	39	—
Créteil	89	87	2
Clermont-Ferrand	40	39	1
Le Mans	68	65	3
Limoges	—	—	—
Longjumeau	18	18	—
Louis-Mourier	54	54	—
Mulhouse	41	36	5
Nantes	128	121	7
Nice	11	7	4
Reims	45	45	—
Rennes	2	1	1
Toulouse	63	48	15
Tourcoing	18	6	12
Trousseau	164	158	6
Versailles	25	18	7
Vienne	20	15	5
Villeneuve-St-Georges	34	32	2
Strasbourg	—	—	—
* : AB = Antibiogramme	1 206	1 125	81

— Le tableau II donne la répartition des 1206 souches, par prélèvements et pathologies.

— La fréquence des sérotypes ou sérogroupes dans l'ensemble des 1206 souches figure au tableau III.

Le nombre de sérotypes ou sérogroupes différents est de 39 sur les 46 déterminables.

A remarquer la plus grande fréquence du type 3 chez l'adulte par rapport à sa fréquence chez l'enfant et la faible fréquence des souches non typables (20/1206). Ces souches non typables proviennent de prélèvements oculaires (9/20), expectorations (7/20), prélèvements ORL (4/20).

— La fréquence des sérotypes ou sérogroupes des « souches invasives » est représentée par le tableau IV.

Par rapport à nos résultats antérieurs, 687 souches invasives isolées de 1978 à 1982 (Bull. europ. Physiopath. resp. 1983, 19, 199-203), nous faisons les mêmes constata-

Tableau 2. — Répartition des 1 206 souches par prélèvement et pathologie

CRACHATS	OTITES	ŒIL	ASCITE PLÈVRE	INF. NÉO NATALE	PUS	PORTAGE RHINOPHARINX	DIVERS
244	157	73	30	1	17	58	29

BACTÉRIÉMIES				MÉNINGITES				PNEUMONIES				PNEUMONIES + BACTÉRIÉMIES			
T	A	E	I	T	A	E	I	T	A	E	I	T	A	E	I
336	238	76	22	82	58	22	2	59	50	8	1	120	113	7	0

T : TOTAL — A : ADULTE — E : ENFANT — I : ÂGE INCONNU

Tableau 3. — Totalité des prélèvements : fréquence par sérotype ou séro groupe

TYPE	TOTAL	ADULTES	ENFANTS	INCONNU	TYPE	TOTAL	ADULTES	ENFANTS	INCONNU
19	186	71	102	13	24	14	12	1	1
6	150	66	79	5	20	13	12	1	—
3	119	92	19	8	16	10	8	2	—
14	103	57	39	7	22	10	5	1	4
23	95	46	45	4	13	9	9	—	—
9	65	42	19	4	21	6	3	3	—
1	44	29	11	4	29	6	3	3	—
18	43	29	12	2	34	6	4	2	—
4	42	32	9	1	28	4	3	1	—
15	40	28	10	2	31	4	4	—	—
7	34	26	7	1	29-35	3	2	—	1
11	34	22	12	—	38	3	2	1	—
8	32	30	2	—	48	3	3	—	—
NT	20	8	10	2	35-42	2	2	—	—
5	19	13	5	1	36	2	1	1	—
10	18	15	3	—	2	1	1	—	—
17	16	11	2	3	27	1	—	1	—
35	16	12	3	1	37	1	—	1	—
12	15	12	2	1	39	1	1	—	—
33	15	12	3	—	41	1	1	—	—
						1 206	729	412	65

Tableau 4. — Méningites + Bactériémies + Pneumonies avec Bactériémies
Fréquence des sérotypes ou sérogroupes

TYPE	TOTAL	ADULTES	ENFANTS	INCONNU	TYPE	TOTAL	ADULTES	ENFANTS	INCONNU
3	59	53	3	3	35	8	7	1	—
14	53	34	16	3	11	7	7	—	—
6	49	26	21	2	22	6	5	1	—
19	45	31	13	1	16	5	4	1	—
1	36	26	7	3	17	5	5	—	—
9	36	30	4	2	33	5	4	1	—
4	33	28	5	—	13	3	3	—	—
18	31	20	9	2	29	3	2	1	—
23	27	18	6	3	21	2	2	—	—
8	22	22	—	—	28	2	1	1	—
7	21	14	5	2	34	2	2	—	—
15	17	14	2	1	2	1	1	—	—
5	16	12	3	1	27	1	—	1	—
10	11	9	2	—	31	1	1	—	—
12	11	10	1	—	36	1	1	—	—
24	9	8	—	1	29-35	1	1	—	—
20	8	7	1	—	38	1	1	—	—
						538	409	105	24

tions pour les années 1984 et 1985 : les mêmes types ou groupes sont retrouvés aux 14 premières places, à une ou deux exceptions près, avec seulement d'une année par rapport à l'autre une variation dans le numéro d'ordre ; pour les années 1981 et 1985, les deux premières places sont occupées dans le même ordre, successivement par les types 3 et 14 totalisant 1/5 des souches.

La couverture vaccinale (Bull. europ. Phytopath. resp. 1983, 19, 199-203) pour cet ensemble de 538 souches est de 78,8 % avec le vaccin à 14 valences (dans le commerce) et de 92,7 % avec le vaccin à 23 valences (à l'étude) en considérant la couverture de l'ensemble d'un groupe par un seul type. Par contre en considérant la couverture strictement, type par type, elle est de 63,5 % avec le vaccin 14 valences et de 80,4 % avec le vaccin 23 valences.

— **L'étude de la résistance aux antibiotiques**, pour l'ensemble des souches adressées par les 22 centres est rapportée dans les tableaux : V, VI, VII.

— Sur l'ensemble des centres (tableau V) la fréquence des résistances est :

- importante pour les **Tétracyclines** et les **Macrolides**
19,31 % pour la Doxycycline
16,74 % pour la Minocycline
19,52 % pour l'Erythromycine
- moins importante pour les autres antibiotiques
10,25 % pour le Cotrimoxazole
7,41 % pour le Thiamphénicol
- faible pour les β lactamines
8 souches résistantes sur 1 113 avec Pénicilline 10 U
12 souches résistantes sur 964 avec Oxacilline.

— D'un centre à l'autre, la fréquence des résistances est variable (tableau VI).

- **Tétracyclines** : % des résistances
Créteil : 31,03
Aix-en-Provence : 29,83
Bordeaux : 27,64
Nantes : 18,55
Trousseau : 17,72
Le Mans : 13,84
- **Macrolides et apparentés** : % des résistances
Trousseau : 33,54
Créteil : 26,43
Louis-Mourier : 25,92
Aix : 19,56
Le Mans : 16,92
Nantes : 10,74

— **La relation résistance-sérotypes** fait apparaître un regroupement des souches résistantes sur 4 types ou groupes : 6, 14, 19 et 23.

Ainsi ces 4 types ou groupes, qui représentent 46,36 % de l'ensemble des 550 souches, représentent :

- 65,9 % des souches Thiamphénicol R
- 73,9 % des souches Tétracyclines R
- 93,5 % des souches Erythromycine R

— **L'association des résistances** sur les souches figure dans le tableau VII :

- Résistance à l'antibiotique au moins : 219/550 souches (39,82 %)
- Résistance isolée pour 21,28 % des souches
- De deux à cinq résistances pour 18,53 % des souches
- Les souches de « moindre sensibilité » aux β lactamines (4), portent 1 à 5 résistances par souche.

— **Les souches avec une « moindre sensibilité » pour les β lactamines**, détectées sur l'antibiogramme standard sont au nombre de 12 (disque d'oxacilline).

Pour 7 souches avec subculture positive la valeur discriminative du diamètre d'inhibition avec le disque d'oxacilline est confirmée par les CMI de la Pénicilline G (technique de dilution en milieu gélosé). En effet pour ces 7 souches les CMI étaient comprises entre 0,125 et 4 μ g/ml. Malheureusement, les 5 autres souches au diamètre anormal avec le disque d'oxacilline avaient une subculture négative. Ces 12 souches appartenaient presque exclusivement aux groupes 19 et 23. Ces douze souches s'ajoutent aux dix autres souches avec « moindre sensibilité » aux β lactamines que nous avons détectées de 1981 à 1984.

— **La fréquence de la résistance des souches de pneumocoque aux macrolides** (19,52 % pour l'érythromycine), dans l'ensemble des centres, atteignant 33,54 % dans un centre, doit faire réfléchir sur l'indication en première intention de tels antibiotiques en thérapeutique. Ce fait confirme les observations faites les années antérieures. L'absence de résistance du pneumocoque vis-à-vis d'une famille d'antibiotiques voisine des macrolides, à

savoir la famille des STREPTOGRAMINES pourrait représenter une alternative, dans le choix d'un antibiotique en première intention, qui mériterait d'être étudiée.

Tableau 5. — Résistance aux antibiotiques antibiogrammes réalisés dans les 24 centres

Résultat global

	Nombre de souches testées	Nombre de souches résistantes	% de résistance
Pénicilline 10 UI	1 113	8	0,72 %
Oxacilline	964	12	1,25 %
Thiamphénicol	1 040	77	7,41 %
Doxycycline	865	167	19,31 %
Minocycline	771	129	16,74 %
Erythromycine	1 112	217	19,52 %
Clindamycine	884	133	15,05 %
Virginiamycine	1 075	1	
Cotrimoxazole	800	82	10,25 %

Tableau 6. — Comparaison : pourcentage de résistance cyclines - macrolides - streptogramines dans les 7 centres suivants

CENTRE	CYCLINES			MACROLIDES ET LINCOSAMIDES			STREPTOGRAMINES		
	Nombre de souches testées	Nombre de souches résistantes	% de résistance	Nombre de souches testées	Nombre de souches résistantes	% de résistance	Nombre de souches testées	Nombre de souches résistantes	% de résistance
Aix-en-Provence	124	37	29,83 %	138	27	19,56 %	138	0	0 %
Bordeaux	123	34	27,64 %	135	31	22,96 %	128	0	0 %
Créteil	87	27	31,03 %	87	23	26,43 %	85	0	0 %
Le Mans	65	9	13,84 %	65	11	16,92 %	64	0	0 %
Louis-Mourier (Paris)	54	11	20,37 %	54	14	25,92 %	54	0	0 %
Nantes	97	18	18,55 %	121	13	10,74 %	91	0	0 %
Trousseau (Paris)	158	28	17,72 %	158	53	33,54 %	158	0	0 %

Tableau 7. — Association des résistances 550 souches avec antibiogramme complet (219 souches résistantes - 39,82 %)

RÉSISTANCES ISOLÉES : 117/550 (21,28 %)		RÉSISTANCES > 2 : 32/550 (5,81 %)	
Macrolides - Lincosamides (M.L.)	48	Tétracyclines + M.L. + Thiamphénicol	13
Cotrimoxazole	32	Tétracyclines + M.L. + Cotrimoxazole	4
Tétracyclines	28	Tétracyclines + Cotrimoxazole + Thiamphénicol	3
Thiamphénicol	7	M.L. + Cotrimoxazole + Thiamphénicol	2
Oxacilline	2		
RÉSISTANCES DOUBLES : 70/550 (12,72 %)			
M.L. + Tétracyclines	49	Oxacilline + Tétracyclines + Cotrimoxazole + Thiamphénicol	1
Tétracyclines + Cotrimoxazole	9	M.L. + Tétracyclines + Cotrimoxazole + Thiamphénicol	8
Tétracyclines + Thiamphénicol	3		
Cotrimoxazole + Thiamphénicol	3	Oxacilline + M.L. + Tétracyclines + Cotrimoxazole + Thiamphénicol	1
M.L. + Thiamphénicol	3		
M.L. + Cotrimoxazole	2		
Cotrimoxazole + Streptogramines	1		

Cas déclarés pour certaines maladies transmissibles

Semaine du 1^{er} au 7 décembre 1986

RÉGIONS	DÉPARTEMENTS	POPULATION EN 1982	Typhoïdes et paratyphoïdes	Shigellose	Méningite à méningocoques	Brucellose	Tétanos	Tuberculose	Toxi-infection alimentaire collective	RÉGIONS	DÉPARTEMENTS	POPULATION EN 1982	Typhoïdes et paratyphoïdes	Shigellose	Méningite à méningocoques	Brucellose	Tétanos	Tuberculose	Toxi-infection alimentaire collective		
ALSACE	67 - Rhin (Bas-)	915 676								LIMOUSIN	19 - Corrèze	241 448							3		
	68 - Rhin (Haut-)	650 372						3			23 - Creuse	139 968									
	Total	1 566 048							3			87 - Vienne (Haute-)	355 737								
AQUITAINE	24 - Dordogne	377 356						4		LORRAINE	Total	737 153							3		
	33 - Gironde	1 127 546			1			6			54 - Meurt-et-Mos.	716 846		1	1						
	40 - Landes	297 424									55 - Meuse	200 101									
	47 - Lot-et-Garonne	298 522						1			57 - Moselle	1 007 189	1					1	6		
	64 - Pyrénées-Atlant.	555 670									88 - Vosges	395 769								3	
Total	2 656 518							11		Total	2 319 905	1	1	1			1	9			
AUVERGNE	03 - Allier	369 580						1		MIDI - PYRÉNÉES	09 - Ariège	136 443					1		1		
	15 - Cantal	162 838									12 - Aveyron	278 654									
	43 - Loire (Haute-)	205 895									31 - Garonne (Hte-)	824 501									
	63 - Puy-de-Dôme	594 365	1								32 - Gers	174 154								1	
	Total	1 332 678		1					1		46 - Lot	154 533									
BOURGOGNE	21 - Côte-d'Or	473 548	1					1		NORD - PAS-DE-CALAIS	65 - Pyrénées (Htes-)	227 922								2	
	58 - Nièvre	239 635						6			59 - Nord	2 520 526								6	
	71 - Saône-et-Loire	571 852									62 - Pas-de-Calais	1 412 413								5	
	89 - Yonne	311 019									Total	3 932 939								11	
	Total	1 596 054		1					7		NORMANDIE (BASSE-)	14 - Calvados	589 559								
BRETAGNE	22 - Côtes-du-Nord	538 869						2		50 - Manche		465 948									
	29 - Finistère	828 364						2		61 - Orne		295 472									
	35 - Ille-et-Vilaine	749 764						3		Total		1 350 979									
	56 - Morbihan	590 889						4		27 - Eure		462 323								1	
	Total	2 707 886							11	76 - Seine-Maritime	1 193 039								7		
CENTRE	18 - Cher	320 174								NORMANDIE (HAUTE-)	Total	1 655 362								8	
	28 - Eure-et-Loir	362 813						2			44 - Loire-Atlant.	995 498								4	
	36 - Indre	243 191						1			49 - Maine-et-Loire	675 321								3	
	37 - Indre-et-Loire	506 097						1			53 - Mayenne	271 784								1	
	41 - Loir-et-Cher	296 220						1			72 - Sarthe	504 768									
45 - Loiret	535 669						3		85 - Vendée	483 027								1			
Total	2 264 164							8		Total	2 930 398								9		
CHAMPAGNE - ARDENNE	08 - Ardennes	332 338								PICARDIE	02 - Aisne	533 970								2	
	10 - Aube	289 300			1		1				60 - Oise	661 781								1	
	51 - Marne	543 627						1			80 - Somme	544 570				1					
	52 - Marne (Haute-)	210 670									Total	1 740 321								3	
Total	1 345 935							1		POITOU - CHARENTES	16 - Charente	340 770								1	
CORSE	2 B - Corse (Haute-)	127 200									17 - Charente-Mar.	513 220								2	
	2 A - Corse-du-Sud	102 800									79 - Sèvres (Deux-)	342 812									
	Total	230 000									86 - Vienne	371 428								2	
	FRANCHE-COMTÉ	25 - Doubs	477 163									Total	1 568 230								5
39 - Jura		242 925								PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR	04 - Alpes-Hte-Prov.	119 068									
70 - Saône (Haute-)		231 962						1			05 - Alpes (Hautes-)	105 070								5	
90 - Terr. de Belfort		131 999									06 - Alpes-Marit.	881 198									
Total		1 084 049							1		13 - B.-du-Rhône	1 724 199	2			1				30	
ÎLE-DE-FRANCE	75 - Paris (Ville)	2 176 243			1			25			RHÔNE - ALPES	83 - Var	708 331	1							
	77 - Seine-et-Marne	886 918								84 - Vaucluse		427 343	1								
	78 - Yvelines	1 196 111						10		Total		3 965 209	4			1				35	
	91 - Essonne	988 306						1		01 - Ain		418 518									
	92 - Hauts-de-Seine	1 387 039						17		07 - Ardèche		267 970									
	93 - Seine-St-Denis	1 324 301						13		26 - Drôme		389 781								1	
	94 - Val-de-Marne	1 193 655		1				13		38 - Isère		936 771									
95 - Val-d'Oise	920 587						4		42 - Loire	739 521									1		
Total	10 073 160		1		1			83		69 - Rhône	1 445 208								12		
LANGUEDOC - ROUSSILLON	11 - Aude	280 686	1							73 - Savoie	323 675										
	30 - Gard	530 478						2		74 - Savoie (Haute-)	494 505				1				2		
	34 - Hérault	706 499								Total	5 015 947				1				16		
	48 - Lozère	74 294								TOTAL DE LA SEMAINE											
	66 - Pyrénées-Orient.	334 557																			
Total	1 926 514		1					2					9	1	7	1	2	229			
FRANCE OUTRE-MER	971 - Guadeloupe										FRANCE MÉTROPOLITAINE TOTAL : 54 334 871	50 premières semaines de 1986									
	972 - Martinique							2				50 premières semaines de 1985	642	76	829	204	79	9 976	82		
	973 - Guyane																				
	974 - Réunion						1	4						627	107	813	224	121	10 787	67	

Rédacteur en chef : D^e Elisabeth BOUVET
 Rédaction : D^{rs} Jean-Baptiste BRUNET, Bruno HUBERT, Jean PERRIN
 Administration : M. André CHAUVIN

Direction générale de la Santé
 Sous-direction de la Prévention générale et de l'Environnement
 Bureau 1 C : 1, place Fontenoy, 75700 Paris - Tél. : (1) 47 65 25 54
 N° CPP : 2015 AD

Les demandes d'abonnement doivent être faites par courrier